

## BULLETIN D'ADHESION 2024

### Membre Actif / Membre Partenaire

- **L'Esprit de Service constitue un modèle de management de la relation** dans toutes ses dimensions, des collaborateurs vers les clients/usagers/citoyens, des managers vers leurs collaborateurs et entre services et partenaires au sein des organisations.
- L'Association **Esprit de Service France** a été créée afin d'impulser et valoriser les dynamiques de transformation articulant l'humain et le digital autour de l'enjeu majeur que représente l'excellence de service pour les organisations et pour la marque France.

La qualité de **membre actif** est accordée à toute personne physique ou morale agréée par Esprit de Service France, s'acquittant de sa cotisation annuelle, ayant un engagement professionnel ou personnel dans le développement et la promotion de l'Esprit de Service, et souhaitant porter cet engagement dans le cadre des travaux de l'Association.

La qualité de **membre partenaire** est accordée à toute personne physique ou morale agréée par Esprit de Service France, s'acquittant de sa cotisation annuelle, participant activement aux travaux de l'Association par une contribution complémentaire ponctuelle, financière ou non, l'Association pouvant élaborer avec eux une convention de partenariat.

A ce titre, chaque membre accepte le partage avec les autres membres de l'Association des renseignements le concernant et indiqués en gras dans le cadre ci-dessous.

#### Vos coordonnées : « Membre Actif / Membre Partenaire »

**Organisation** (raison sociale) :

Effectif :  Privé  Public      Secteur d'activité :

**Prénom - Nom :**

**Fonction :**

**Tél. portable :**

**E-mail :**

**Adresse :**

Coordonnées de facturation (*si différentes : autre email ou autre adresse postale*) :

#### Votre adhésion

**L'adhésion MEMBRE ACTIF / MEMBRE PARTENAIRE comprend :**

- La participation d'un représentant de l'Organisation aux Assemblées Générales avec droit de vote [**3 personnes représentantes** au plus désignées au verso]
- La participation aux groupes de travail de l'Association
- L'accès privilégié à la documentation de l'association (référentiels, actes des conventions, livrables des groupes de travail, ...)
- La participation gracieuse de collaborateurs\* de l'organisation membre actif aux Conventions, aux conférences et autres événements de l'Association

*\*en fonction de l'évènement un nombre limité pourra être imposé*

**Tarifs :** en tant qu'Adhérent Membre Actif / Membre Partenaire pour l'exercice 2024 [*cochez la case*]

<input type="checkbox"/> <b>TPE :</b> 500 € HT	<input type="checkbox"/> <b>PME – ETI :</b> 1000 € HT	<input type="checkbox"/> <b>Organisme Public / Association :</b> 2000 € HT <i>[sans TVA si exonéré]</i>	<input type="checkbox"/> <b>Grand Compte :</b> 5000 € HT
---	--	---	---

*[TVA de 20% applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024]*

## Règlement et facturation

- Je souhaite souscrire une adhésion MEMBRE ACTIF/ MEMBRE PARTENAIRE de l'Association Esprit de Service France pour l'exercice 2024** (montant de l'adhésion pour 3 personnes référentes en fonction des tarifs affichés au recto. Lors des évènements ESF, l'adhérent peut néanmoins inviter d'autres personnes de son organisation).

### Coordonnées des 3 personnes représentant le membre actif /membre partenaire

Prénom Nom	Fonction	Tél. bureau/mobile	e-mail

J'ai pris connaissance des statuts de l'Association Esprit de Service France (disponibles sur le site internet). Je m'engage à respecter la confidentialité des informations échangées dans le cadre de cette association et à ne pas communiquer les codes qui me seront adressés pour accéder à l'espace membre du site internet de l'association Esprit de Service France.

Par la présente adhésion, l'Association Esprit de Service France se voit accorder les droits d'usage du logo de l'entreprise dans les conditions stipulées dans les statuts.

Pour simplifier votre renouvellement d'adhésion, Esprit de Service France applique **une ré-adhésion tacite**. Si vous ne souhaitez pas reconduire votre adhésion pour l'exercice suivant, il vous suffira d'en informer le trésorier avant le 31 Décembre de l'exercice concerné.

### Règlement de l'adhésion : 2 options

- Pour votre organisation, **ce bulletin d'adhésion fait office de Bon de Commande**.

Indiquez-nous SVP le contact à votre service comptable à qui adresser la facture :

Nom/Prénom : .....

Adresse mail : .....

Adresse Postale : .....

- Pour votre organisation, **vous devez éditer un Bon de Commande**.

Veuillez indiquer à votre service comptable l'adresse mail

- Soit de notre Trésorier Monsieur Jean-Yves LEPINE : [jy.lepine@espritdeservicefrance.fr](mailto:jy.lepine@espritdeservicefrance.fr)

- Soit de notre Secrétaire Générale Madame Agnès BAILLOT : [agnes.baillot@espritdeservicefrance.fr](mailto:agnes.baillot@espritdeservicefrance.fr)

Date :

Signature / Tampon (facultatif) :

**BULLETIN A ADRESSER SCANNÉ PAR EMAIL A L'ATTENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE**

[agnes.baillot@espritdeservicefrance.fr](mailto:agnes.baillot@espritdeservicefrance.fr)

**RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE : [www.espritdeservicefrance.fr/](http://www.espritdeservicefrance.fr/)**



Adresse Postale :

**Association Esprit de Service France c/o ABCLIV**  
**47 rue Marcel DASSAULT**  
**92514 Boulogne Billancourt CEDEX**

N° TVA Intracommunautaire : FR 23 811 966 860  
 SIRET : 811 966 860 00025 - Code APE : 94 99 Z